

**M. Smith (Moose-Mountain):** J'ai une autre question à poser. C'est le point où je veux en venir. Des fonctionnaires de l'État ont-ils fixé les prix et ont-ils dit au détaillant qu'il devait relever son prix? Je sais qu'on a fixé un prix qu'il ne fallait pas dépasser; mais, à la connaissance du ministre, est-il déjà arrivé dans l'histoire du pays qu'on ait dit au détaillant qu'il ne pouvait pas abaisser son prix?

**Le très hon. M. Howe:** Non.

**M. le président:** A l'ordre! Afin que la discussion se poursuive de façon méthodique, je ne puis permettre qu'on pose des questions à propos d'un crédit qui n'a rien à voir à la réglementation des prix.

**M. Coldwell:** Sauf tout le respect que je vous dois, monsieur le président, puisque certains députés,—je n'étais pas du nombre,—ont assisté à des séances de comité cet après-midi et que quelques-uns d'entre eux, j'imagine, auraient aimé exprimer des observations générales lors de l'examen du premier crédit, comme certains d'entre nous l'ont fait, on pourrait leur accorder un peu de latitude.

**M. le président:** Je signale à l'honorable député que j'ai toute la sympathie possible pour ceux qui n'ont pas assisté à la discussion générale. Il se rend compte cependant que je ne puis pas me laisser guider par mes sentiments dans l'exercice de mes fonctions. La discussion doit donc, aux termes du Règlement, se rapporter rigoureusement au sujet mis en délibération. Le président trouve toujours désagréable d'intervenir dans la discussion pour demander aux honorables députés de restreindre leurs observations au sujet à l'étude. J'ai toujours trouvé très difficile de faire observer cette règle, paragraphe 2 de l'article 58 du Règlement. Le Règlement renferme le mot "rigoureusement". Il stipule que les observations doivent se rattacher rigoureusement au sujet à l'étude.

Je crains que, de temps à autre, seule l'indulgence de mes collègues à mon égard les empêche de penser que j'ai mal agi en permettant à tant de membres d'enfreindre le Règlement. Le député d'Yale peut poursuivre.

**M. Jones:** Je suis du même avis, monsieur le président. Néanmoins et fort malheureusement, au cours de la période où vous nous avez accordé une certaine latitude, on a fait des déclarations qu'il ne convient pas, à mon sens, de laisser passer sans protester. Le ministre du Commerce a formulé une déclaration se rattachant à la rotation des récoltes, qui permettrait d'éviter les excédents. Ce

que le ministre a dit est exact dans l'ensemble; mais je dois ajouter que dans ma circonscription nous dépendons des récoltes de pommes, de poires et de petits fruits et que des variations seraient impossibles d'une année à l'autre. Nous ne pouvons avoir des pommes une année et des pommes de terre l'année d'après. Nous dépendons de récoltes qui ne peuvent changer. C'est pourquoi ce principe ne peut s'appliquer à nous.

**M. le président:** A l'ordre. Le député a bien raison de dire qu'on a joui d'une certaine latitude. Aussi, certains députés seront-ils portés à protester.

Mais une fois que le président a entendu l'exorde des débats et qu'il a constaté qu'on répète deux fois les mêmes choses, comme nous venons de le voir, il doit demander dorénavant aux membres de limiter leurs observations au crédit dont le comité est saisi.

Si j'accordais une certaine latitude au député d'Yale, qu'en dirait le député de Moose-Mountain? Que diraient le député de Lethbridge, le député de Frontenac-Addington, ou le député de Greenwood, et d'autres encore? Ils diraient: "Du moment qu'on accorde cette liberté au député d'Yale, nous avons à nouveau le droit de parler". Jusqu'où irions-nous alors? Je demande donc aux députés de faire preuve de bonne volonté.

**M. Macdonnell (Greenwood):** Monsieur le président...

**M. Wright:** Je voudrais appeler l'attention du président sur une question de Règlement...

**M. le président:** Il me semble que deux députés invoquent le Règlement.

**M. Wright:** Je signale que le poste que nous discutons en ce moment a trait à la division économique, y compris la méthode employée pour les enquêtes et les rapports sur les conditions et les opinions courantes dans le domaine économique. Je dirais qu'il s'agit d'un sujet assez vaste. Je crois que personne parmi les députés qui ont pris la parole ne s'est beaucoup éloigné de ce sujet, c'est-à-dire des perspectives de l'économie canadienne.

**M. Macdonnell (Greenwood):** Me serait-il permis de formuler une proposition? Ainsi que l'a signalé le député de Rosetown-Biggart, bon nombre de députés regrettent profondément d'avoir été absents lors de la discussion du poste 441. Ne pourrions-nous pas reprendre la discussion de ce poste, avec la permission...

**Des voix:** Non.